

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle
et le Département des Côtes-d'Armor organisent

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

*Les saisons
de l'Éducation
Artistique et Culturelle*

Pour une éducation artistique et culturelle
accessible à tous,
dans tous les temps de la vie

20 > 22 sept 2023

Inseac du Cnam, Guingamp (22) et
Domaine départemental de la Roche-Jagu, Ploëzal (22)

www.cnam-inseac.fr

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle

La création de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac du Cnam) au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) répond à la volonté conjointe des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC). Implanté à Guingamp, ville 100% EAC, l'Inseac du Cnam accueille des étudiants de toute la France et de plusieurs nationalités, en formation initiale et continue, qui se destinent à devenir des professionnels de l'EAC, du bac+1 au Doctorat.

4 rue Auguste Pavie 22200 Guingamp
www.cnam-inseac.fr

Théâtre du Champ au Roy

Scène de territoire dédiée aux écritures contemporaines, le Théâtre du Champ au Roy offre une programmation riche et diversifiée (théâtre, musique, danse, cirque, ...). Son rôle d'accompagnement de la création participe à l'émergence de nouvelles équipes artistiques, au renouvellement des formes et à la vitalité du paysage culturel. La programmation se construit autour d'une double aspiration : susciter l'intérêt du public le plus large tout en provoquant sa curiosité, en misant sur sa capacité à s'émouvoir, à s'interroger. Acteur engagé dans le 100% EAC, le Théâtre met en œuvre chaque saison de nombreux projets de résidence en milieu scolaire, des ateliers de pratiques et rencontres avec les artistes, afin de favoriser l'accès à la culture pour tous.

1 Place du Champ au Roy 22200 Guingamp
www.villeguingamp.bzh

L'Établi de l'éducation artistique et culturelle

La mission d'animation des réseaux de l'EAC qui a été confiée à l'Inseac du Cnam se traduit notamment par la production d'outils et de ressources en lien avec les acteurs de l'EAC et les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC). Parmi ces ressources, des kits qui incluent un inventaire des ressources et des bonnes pratiques existantes, sont en construction en partenariat avec des acteurs du monde des arts et de la culture. Ces kits sont conçus au sein du studio Podcast de l'Inseac du Cnam, dans le bâtiment dit « des secrets ».

www.etabli-eac.cnam-inseac.fr



Le Domaine départemental de la Roche-Jagu

Château, parc, jardin remarquable, éco-jardin, le Domaine départemental de la Roche-Jagu, situé à Ploëzal dans les Côtes-d'Armor, accueille, autour du château du 15^{ème} siècle, concerts, spectacles, expositions. Les actions à destination des publics du territoire et des visiteurs sont marquées par la volonté de saisir la diversité des types de transmissions du champ des arts, de la culture, des patrimoines architecturaux, matériels, immatériels, faisant du Domaine départemental un « lieu-total » de l'éducation artistique et culturelle.

22260 Ploëzal
www.larochejagu.fr

Le Département des Côtes-d'Armor

Le Département des Côtes-d'Armor mène depuis de nombreuses années une politique culturelle volontariste, en particulier dans le champ du soutien à la création, à la diffusion et à la médiation. Désireux de permettre l'accessibilité aux pratiques culturelles à toutes les costarmoricaines et tous les costarmoricains, le département a souhaité porter une attention particulière aux publics éloignés, dans une perspective de renforcement des Droits Culturels. Le renforcement des actions d'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie vise à répondre à cet enjeu.

Centre d'art GwinZegal

Les activités du Centre d'art GwinZegal se déclinent autour de la photographie et de ses multiples facettes. Implanté à Guingamp et ancré dans un territoire à dominante rurale, il rayonne au niveau national et international. La création artistique, la rencontre et la pédagogie sont au cœur de son activité, qui se déploie entre résidences d'artistes, expositions, édition et actions vers les publics. Depuis plus de 10 ans, son pôle pédagogique mène un travail en profondeur qui a touché plusieurs milliers de jeunes, par des ateliers menés dans des écoles, collèges et lycées de la région. Devant un monde complexe où l'image est omniprésente, dans une société en profonde mutation, le Centre d'art propose un espace propice à l'expression et à la réflexion.

4 rue Auguste Pavie 22200 Guingamp
www.gwinzegal.com

Nectart

L'Inseac du Cnam est partenaire des 20 ans des éditions de l'Attribut, la maison d'édition des revues NECTART, DARD/ DARD et PANARD. Tout au long de l'année 2023-2024, des événements célébreront en partenariat les 20 ans de la maison d'édition et culmineront en deux jours de rencontres et d'échanges les 27 et 28 juin 2024 à Toulouse.

<https://editions-attribut.com>



LES RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

*Pour une éducation artistique et culturelle
accessible à tous, dans tous les temps de la vie*

A l'occasion de sa 3^{ème} rentrée universitaire, l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle du Conservatoire National des Arts et Métiers, avec le Département des Côtes-d'Armor, et en partenariat avec la Région Bretagne, le Rectorat de l'académie de Rennes, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bretagne et la ville de Guingamp, organise les rencontres nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle du 20 au 22 septembre 2023.

Ouvert à toutes et à tous, ce rendez-vous a pour ambition de réunir les acteurs nationaux et territoriaux de l'EAC, les réseaux professionnels et les pôles de ressources (professionnels, chercheurs, étudiants, réseaux régionaux et nationaux) autour des questions fondamentales de recherche, de formation, de ressources et de partenariat au service du 100 % EAC.

Placées cette année sous le signe des « saisons », ces trois journées d'études, de rencontres, de témoignages et d'échanges, nous proposent de réfléchir à la notion « d'accessibilité à tous, dans tous les temps de la vie » (Article 1 de la Charte pour l'EAC).

Chercheurs et acteurs culturels de territoire interrogeront les perspectives et périmètres de l'éducation artistique et culturelle au regard des expériences d'apprentissages, de pratiques et de médiations appliqués aux différents temps de la vie, et aux enjeux et engagements que cela implique.

Construites en partenariat, ces rencontres offrent un panorama de l'engagement national et territorial dans la dynamique du 100 % EAC en accueillant le colloque régional de l'EAC Bretagne, autour de la transmission du patrimoine et du patrimoine, et en réunissant, pour la toute première fois, l'ensemble des Pôles de Ressources pour l'Éducation artistique et culturelle (PREAC) venus de toute la France.

Placées sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, ces rencontres constituent le rendez-vous annuel des acteurs de l'EAC en France et répondent à la volonté des partenaires fondateurs de l'Inseac du Cnam de mettre en œuvre la charte de l'Éducation Artistique et Culturelle dans le détail des 10 articles.

Le mot du Président

En tant que Président du Conseil départemental des Côtes-d'Armor, je me réjouis de l'organisation, par notre collectivité et l'INSEAC du Cnam, de la troisième journée des rencontres nationales de l'éducation artistique et culturelle.

L'art et la culture sont des sources d'épanouissement, d'émancipation et d'ouverture qui contribuent à forger notre identité, notre créativité, notre vie de citoyen. Le développement du réseau de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble de notre territoire permet que chaque personne, sans exception, puisse être en lien avec des œuvres d'art et des artistes. Il est primordial que chaque costarmoricaine, chaque costarmoricain, quel que soit son âge ou sa situation, puisse enrichir sa culture personnelle et construire sa pratique artistique.

C'est avec un grand plaisir que nous accueillons cet événement au Domaine départemental de la Roche-Jagu. C'est également l'occasion de réunir les acteurs de l'EAC dans un lieu patrimonial, culturel et artistique, qui illustre notre volonté de rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Je suis convaincu que ces rencontres nationales permettront d'avancer sur le sujet de l'accessibilité culturelle pour les publics éloignés.

Christian Coail, Président du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor



**L'éducation artistique et culturelle
doit être accessible à tous**, et en
particulier aux jeunes au sein des
établissements d'enseignement,
de la maternelle à l'université.

Mercredi 20

Inseac du Cnam &
Théâtre du Champ au Roy

Colloque régional de l'Éducation Artistique et Culturelle

« L'EAC pour faire patrimoine et matrimoine en Bretagne »

Organisé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Bretagne
et la Délégation Régionale Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle (DRAEAC) de l'académie de
Rennes

Public concerné : Personnels de l'académie
de Rennes (enseignants, personnels adminis-
tratifs et cadres supérieurs), acteurs culturels,
étudiants de l'Inseac du Cnam

Le colloque régional de l'EAC propose aux acteurs de l'éducation artistique et culturelle du territoire l'occasion
de rencontrer et d'échanger autour de l'EAC et plus spécifiquement cette année autour de la thématique du
patrimoine et du matrimoine en Bretagne.

Tables rondes, dialogues et ateliers permettront d'appréhender le patrimoine dans ses différentes dimensions,
notamment artistique, archéologique, immatérielle (cultures bretonnes), naturelle et également de construire
des pistes de travail, en lien avec les apprentissages, afin de favoriser l'engagement des élèves dans des projets
d'éducation artistique et culturelle.

09:00 **Accueil** - Théâtre du Champ au Roy

09:30 **Lancement des Rencontres et ouverture du colloque** - Théâtre du Champ au Roy

Intervenants : **Emmanuel Ethis**, Recteur de la Région académique Bretagne ; **Damien Malinas**, Coordinateur de l'Institut
national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac du Cnam) ; **Patrice Kervao**, Vice-Président du Départe-
ment chargé de la culture et des langues de Bretagne ; **Isabelle Chardonnier**, Directrice Régionale des Affaires Culturelles ; **Béatrice Macé**, Vice-Présidente culture, droits culturels, éducation artistique et culturelle de la Région Bretagne ; **Philippe
Le Goff**, Maire de la ville de Guingamp.

10:00 **Introduction des tables rondes autour de la définition du patrimoine**
Philippe Chérel, Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie

10:15 **Table ronde : Regards croisés sur le patrimoine et le matrimoine en Bretagne**

Animée par **Emmanuel Ethis**, Recteur de la Région académique Bretagne
Intervenants : **Solenn Le Du**, coordinatrice du Réseau de l'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB) ; **Julie Léonard**, responsable du
secteur inventaire du patrimoine culturel immatériel et promotion de la diversité culturelle - Association Bretagne Culture Diversité ; **Joséphine
Hubert**, chargée du projet PREAC Patrimoine, coordonné par la ville d'Angers

11:20 **Table ronde : S'approprier l'histoire pour envisager l'avenir : quels leviers pour déve-
lopper les projets d'EAC en matière d'archéologie ?**

Animée par **Isabelle Chardonnier**, Directrice Régionale des Affaires Culturelles
Intervenants : **Claire Tardieu**, Médiatrice en archéologie et archéologue, responsable du site des Menhirs de Monteneuf ; **Victoire Dorise**,
Directrice de l'association Paysages de Mégalithes ; **Nathalie Chevalier**, coordinatrice du programme Cap'Archéo et membre du Copil du PREAC
Archéologie situé en Nouvelle Aquitaine

12:30 **Pause déjeuner**

13:51 **Quart d'heure de lecture** - Inseac du Cnam

14:15 **Ateliers de rencontres et d'explorations** - Accueil Inseac du Cnam
7 ateliers thématiques animés par des acteurs territoriaux permettant aux participants d'appréhender la question du patrimoine et du matrimoine dans
les espaces d'éducation et de médiation en Bretagne.
La résidence d'artiste au service de la découverte des archives ; Le patrimoine immatériel en Bretagne ; Le Matrimoine en Bretagne ; Le patrimoine
naturel maritime breton ; L'EAC dans les musées en résonance avec le patrimoine ; L'EAC en Archéologie ; Patrimoine et architecture des villes

16:00 **Restitutions des ateliers** - Théâtre du Champ au Roy
Par les étudiants du Master 1 Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des
Publics, Interactions et Transmission l'Inseac du Cnam

16:45 **Clôture de la journée** - Théâtre du Champ au Roy

Tout public

18:00 **Causerie inaugurale des Rencontres de l'EAC**

Avec **Olivier Letellier**, metteur en scène et Directeur du Centre dramatique national Les Tréteaux de France ; **Élise Lebret**, chargée de
missions art et développement territorial - Région Bretagne et **Isabelle Chardonnier**, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bretagne

Public concerné : Représentants des Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle, Délégués académiques à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC), Directeurs Régionaux des Affaires Culturelles (DRAC), Directeurs des Écoles Académiques de la Formation Continue (EAFC)

Journée nationale des Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle **« La saison des PREAC »**

Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PRÉAC) sont des pôles de formation continue en Éducation Artistique et Culturelle.

Ce sont des instances partenariales, formalisée par voie de convention, avec au moins une structure culturelle, le rectorat à travers la délégation académique aux arts et à la culture (DAAC), la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'école académique de la formation continue (EAFC) de l'académie du PRÉAC.

Pour 2023-2024, le financement des PRÉAC est attribué par une dotation nationale conjointe du ministère de la culture (MC) et du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ), déléguée aux services déconcentrés des deux ministères (DAAC / DRAC) en complément des dotations régionales.

Les trois ministères (MC, MENJ, MESRI) ont confié la coordination nationale des PREAC à l'institut national supérieur d'éducation artistique et culturelle (INSEAC du CNAM).

Les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PRÉAC) sont régis par la circulaire N° 2007-090 du 12 avril 2007.

Missions

Les PREAC ont pour missions la formation de prescripteurs de formation, à partir des besoins recensés, notamment autour de la méthodologie de conduite de projets, et la constitution et transmission de ressources, pour contribuer au déploiement de la politique publique de l'objectif 100%EAC.

Ils contribuent à développer une culture commune de l'éducation artistique et culturelle et à susciter l'envie des acteurs de mettre en œuvre des projets territoriaux impliquant directement les enfants, les jeunes, quels que soient leur lieu et temps de vie (accueil petite enfance, établissements scolaires, périscolaire, accueil de loisirs, établissements et structures accueillant des jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, établissements sociaux et médicaux notamment).

Les formations

Implantés en régions et en académies, les PREAC sont pour autant porteurs de formations s'adressant à l'ensemble du territoire national.

Construites autour d'un domaine d'éducation artistique et culturelle et d'une problématique spécifique, y compris dans sa dimension interdisciplinaire, toutes les formations sont pensées pour un public mixte et fondées sur des besoins de terrain identifiés.

Elles s'articulent autour de temps de transmission d'informations théoriques, d'ateliers de pratique et de partages d'expériences.

Pour assurer un réinvestissement et une exploitation opérationnelle en territoires, elles reposent sur des axes de travail et de réflexion portant à la fois sur la méthodologie de projet, la pédagogie, la médiation et toute autre forme d'action d'éducation artistique et culturelle.

Les publics

Les formations s'adressent à un public mixte de professionnels de l'EAC susceptibles d'être prescripteurs de formations ou de projets partenariaux ambitieux, issus des domaines de l'éducation, de la culture, et de l'enfance et de la jeunesse.

Les PREAC sur le site de l'Établi

L'agenda et la cartographie des formations, les programmes complets, les liens d'inscriptions et la photographie des PREAC existants sont à retrouver sur l'Établi de l'Inseac :

www.etabli-eac.cnam-inseac.fr





09:30

Accueil - Théâtre du Champ au Roy

10:30

Plénière institutionnelle : les PREAC au cœur des enjeux du 100% EAC - Théâtre du Champ au Roy

Intervenants : **Edouard Geffray** - Directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) - ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
Noël Corbin, Délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) - ministère de la Culture ;
Emmanuel Ethis, Vice-président au Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle et directeur scientifique de l'Inseac du Cnam ;
 Représentants des ministères et de l'Inseac du Cnam

Interventions croisées de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle du ministère de la Culture (DG2TDC) et de l'Inseac du Cnam.

13:00

Pause déjeuner

13:51

Quart d'heure de lecture - Inseac du Cnam

14:30

Ateliers de réflexion Co-création - Inseac du Cnam

Les représentants des PREAC seront invités à réfléchir et à collaborer dans une démarche d'intelligence collective autour des enjeux nationaux, des pratiques et des publics.

17:00

Restitutions des ateliers - Théâtre du Champ au Roy

Présentations des pistes de travail, échanges et mutualisation par les étudiants du Master 2 Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission l'Inseac du Cnam

17:45

Conclusion et clôture - Théâtre du Champ au Roy

Par **Damien Malinas**, Coordinateur de l'Inseac du Cnam

Soirée / Tout public

19:30

Bal Moderne

Ouverture de la saison culturelle du Théâtre du Champ au Roy

Manifestation phare de la popularité de la danse contemporaine française, fondée en 1993 par Michel Reilhac au théâtre national de Chaillot, le Bal Moderne n'a cessé de faire des émules partout dans le monde. Le principe est simple : un.e artiste invite le public à apprendre de mini chorégraphies créées spécialement à leur intention. C'est donc le cœur joyeux, la jambe alerte et l'humeur légère que l'on se rendra toutes et tous au Bal en compagnie de **Marion Lévy** ! Et le plaisir de danser se prolonge par une fête endiablée avec **DJ Coufrouf** et la **fanfare Wazo**.

« Une musette sur deux lignes. Un rythme à trois temps. C'est amusant, c'est l'Amusette. Une danse deux par deux, petits pas et grands élans pour guincher anti-grincheux. Des p'tits signes, des gestes précis. On se regarde, on s'effleure, on se croise, on se colle, on se lâche et ça vous prend. Et quand l'amusette vous prend, c'est aussi fort que l'anisette ! »

23:00

Mapping - son et vidéo - "La maison des PREAC"

Projection nocturne sur la façade de l'Inseac du Cnam mettant en lumière, en images et en musique les grands domaines de l'EAC - Création originale de l'artiste vidéoplasticien **SCOUAP**

LES SAISONS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour une éducation artistique et culturelle accessible à tous, dans tous les temps de la vie

En 1970, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a estimé que l'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme impliquait que les autorités qui ont la charge d'une communauté ont le devoir de fournir à tous ses membres les moyens effectifs de participer à la vie culturelle et non pas seulement celui de respecter leur droit à y prendre part. En 2001, la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle dessine plus précisément un lien entre culture et pluralité des identités. L'expression « identité culturelle » traverse le texte de bord à bord pour aboutir à des contours plus clairs de l'idée de diversité comme le précise l'article 5 de cette déclaration. Ce dernier stipule que « toute personne doit pouvoir s'exprimer, créer et diffuser des œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle. Toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles ». L'acception de la culture s'en trouve par là-même élargie car celle-ci ne saurait plus s'entendre sous sa seule acception des beaux-arts ou des belles lettres. Cet élargissement conduit à prendre en considération la manière dont peut être conçu le temps libre consacré tant à la formation de soi et à l'enrichissement personnel. La convention de l'Unesco de 2005 est une étape pour la reconnaissance des diversités culturelles.

En 2016, le premier article de la Charte pour l'Éducation artistique et Culturelle proposée par le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle conçoit une éducation artistique et culturelle qui se doit d'être accessible à tous et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université. Cette deuxième journée d'étude de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle, inscrite dans la programmation des Rencontres nationales de l'Éducation Artistique Culturelle, a pour but approfondir la notion d'« accessibilité à tous » dans tous les temps de la vie et d'élargir la perspective et le périmètre habituels de l'EAC aux apprentissages culturels et à l'initiation aux pratiques artistiques dans des cadres non scolaires et dans tous les temps de la vie.

Il s'agit ici de porter tout particulièrement l'attention sur les temps de la petite enfance et le troisième voire le quatrième âge, des notions souvent à définir, qui prennent sens de manière bien particulière lorsqu'on les confronte à la question de l'accessibilité réelle à des apprentissages culturels et artistiques.

Cette question de l'accessibilité se pose aussi pour les personnes en situation de handicap qui, même dans le cadre scolaire ou universitaire, peuvent être empêchées de participation sur les temps de l'éducation artistique et culturelle.

Quelles expériences d'EAC peuvent s'inscrire dans ces saisons ou ces situations de vie particulières ? Comment analyser les démarches et les processus d'acquisitions de connaissances, d'initiation aux pratiques, et de "conscientisation" de ces apprentissages ? Comment ces apprentissages sont-ils suscités, encouragés ou non par différentes formes de sociabilités : environnement familial des tout-petits, environnement de chaque personne âgée, de chaque personne en situation de handicap et comment repenser un environnement réellement incitatif, comme le suppose l'EAC ? Quels partenariats et quelle formation des acteurs pour prendre en considération ces projets d'EAC qui ne peuvent aboutir en effet que sur la base d'un engagement mutuel des différents partenaires : les artistes, la communauté éducative, le monde culturel, le secteur associatif et la société civile, État et collectivités territoriales, et quels effets peuvent être produits sur les environnements familiaux et relationnels ? Ceci implique que l'on prenne en considération la manière dont la recherche peut évaluer les « effets éducatifs et incitatifs » de ces temps de la vie.

Cette journée d'étude entend rassembler des chercheurs de différentes disciplines qui consacrent leurs travaux à l'EAC et plus largement aux apprentissages culturels et artistiques, en contexte formel ou informel, ainsi que des politiques publiques autour des trois thématiques suivantes :

- « L'éveil artistique et culturel : naissance des possibles »,
- « Réalités et autres possibles : la question du handicap et de la vulnérabilité »,
- « Sensation de l'âge, l'expérience de l'âge : vieillir et continuer l'éducation artistique et culturelle »

L'éveil artistique et culturel : naissance des possibles



« C'est dans la compagnie d'adultes, et en premier lieu de ses parents, que l'enfant reconnaît comme signifiant pour lui ce qu'il perçoit comme porteur de sens pour eux. C'est bien aussi ce qu'il sent reconnu par eux, comme porteur de sens dans ses propres comportements, ses actes et ses émotions, qui contribue à lui donner des clés de compréhension du monde dans lequel il vit, à en identifier les valeurs et à se positionner. C'est en étant le "témoin" de l'authenticité des émotions et de l'engagement dans l'expression qui se partagent avec lui, à travers les pratiques artistiques, que l'enfant s'éveille à l'art dans une réception-réinterprétation de ce qu'il en perçoit. Il ne s'agit alors plus uniquement de mettre en œuvre des techniques pédagogiques destinées à faire faire de "belles choses" à un enfant "objet" de ce projet, mais de reconnaître que c'est au milieu d'adultes-sujets-acteurs de la mise en œuvre de leurs propres désirs culturels que l'enfant peut devenir lui-même sujet de son propre éveil. Pour reprendre Sigmund Freud, je dirai que l'éveil artistique de l'enfant adviendra "de surcroît" si les adultes vivent une situation signifiante pour eux, une situation vécue "pour de vrai" ».

CAILLARD Marc, « *Enfance et Musique : vingt-cinq ans de pratique de l'éveil culturel et artistique du tout-petit* », Spirale, 2005/3 (n°35), p. 127-137

Handicap et éducation artistique et culturelle : réalités et responsabilités



« Vous rappelez souvent, Messieurs les sociologues, que le projet de Vilar était de réunir, toutes les catégories sociales dans les travées de la Cour d'honneur, « petit boutiquier et haut magistrat, ouvrier et agent de change, facteurs des pauvres et professeur agrégé » selon la formule consacrée. Certes, il n'y a rien d'exhaustif dans cette liste, mais, je suis, à peu près sûr que Monsieur Vilar, comme tous ceux qui après lui rabâchent cette liste incantatoire, ne pensent jamais à nous, les personnes obèses. Vous comprenez, Messieurs les sociologues, pourquoi cette lettre s'adresse à vous : vous êtes sans doute les mieux placés pour comprendre comme notre gros corps interroge tout ce qui constitue, par défaut, la place du spectateur, une place normalisée, normalisant et normalisatrice. Nous ne reviendrons plus à Avignon car nous ne voulons pas vivre notre passion du théâtre comme un handicap culturel ».

Lettre reçue d'un festivalier, 9 août 2000

MALINAS Damien, « *Portraits des festivaliers d'Avignon. Transmettre une fois ? Pour toujours ?* » Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2008. 2020, pp. 87-95.

Cette lettre a été écrite avant la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées introduit, pour la première fois, dans le code de l'action sociale et des familles, une définition du handicap inspirée de la classification internationale du handicap.

Sensation de l'âge, expérience de l'âge : vieillir, continuer, commencer l'éducation artistique et culturelle



« Se mettre en veilleuse de soi, n'est-ce pas cela commencer à accepter de vieillir ? Acérer l'investigation personnelle, exciter la curiosité, se donner plus aux autres que s'adonner à soi. Trouver de nouveaux rythmes, ouvrir de nouvelles cases, s'étonner soi-même, se moquer des injonctions puisqu'on a plus grand-chose à perdre, connaître sa chance de conserver ses possibles, juste là en ce moment, au lieu de se cantonner à la déploration de ce qui a été ».

ADLER, Laure. *La voyageuse de nuit*. Grasset, 2020.

Vendredi 22



Inseac du Cnam &
Théâtre du Champ au Roy

Public concerné : Ouvert au public
Sur inscription : www.cnam-inseac.fr

Journée d'étude

09:00

Accueil - Théâtre du Champ au Roy

09:30

Ouverture - Théâtre du Champ au Roy

Emmanuel Ethis, Directeur scientifique de l'Inseac du Cnam et Professeur des Universités

Pascal Parsat, Expert Culture HandicapS pour Audiens. Comédien, Auteur, Metteur en scène, Professeur art dramatique aux conservatoires de Paris

10:00

Table ronde 1 : L'éveil artistique et culturel : naissance des possibles - Inseac du Cnam

Vivien Soldé - « Les ciné-clubs pour jeunes : les premières tentatives laïques et confessionnelles en faveur du développement d'une éducation cinématographique pour les enfants dans un contexte de défiance » - Centre de recherche interuniversitaire Expérience, ressources culturelles, éducation (Expérice) (EA 3971) ;

Pauline Lamy - « L'Art c'est bon pour les bébés : portes ouvertes les musées » - Fondatrice/directrice du Musée de poche ;

Jessica Cendoya Lafleur - « Étude exploratoire d'une coopération intersectorielle dans l'élaboration de dispositifs de médiation » - Laboratoire Médiations, Informations, Communication, Arts (UR 4426) ; Accompagnée de **Chloé Beylat-Desbailhs**, chargée de mission éveil culturel et artistique, Direction de la Petite Enfance et des Familles, Mairie de Bordeaux et **Marion Schock**, responsable des publics, DGAC, Mairie de Bordeaux.

Marjorie Burger-Chassignet - « Le sensible, un lieu commun » - Co-responsable artistique Les Assemblées Mobiles ;

Claire Cesbron - Responsable du service des publics - Musée de Pont-Aven et Musée de la Pêche (29)

Animée par François Vigneron, chargé de mission EAC, Région Réunion

Table ronde 2 : Réalités et autres possibles : la question du handicap et de la vulnérabilité -

Inseac du Cnam

Gabin Widendaele - « Accessibilité et rencontre : comment le handicap révèle les enjeux d'une politique d'Éducation Artistique et culturelle ? » (Étude de cas : Étude d'opportunité d'implantation d'un pôle Art et Handicap en Bretagne) - Étudiant en M2 Culture et Communication à l'INSEAC ;

Laurent Cambon - « L'éducation artistique et culturelle en faveur de personnes porteuses de handicap invisible : un enjeu inclusif majeur. » - Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES) (EA 7313) ;

Joris Llobères - « Musique et handicap : les trajectoires identitaires des enseignants artistiques vers une démarche inclusive » - Sorbonne Université ;

Delphine Vespier, Metteuse en scène - Compagnie Bataya (22). Créée en 2014, la compagnie Bataya réunit une dizaine d'acteurs, tous en situation de handicap. Le collectif défend un acte théâtral singulier. Une aventure artistique et humaine intense, pour tous.

Animée par Thierry Seguin, Directeur du Centre National de Création Adaptée et du Sew à Morlaix

Table ronde 3 : Sensation de l'âge, l'expérience de l'âge : vieillir et continuer l'EAC

Théâtre du Champ au Roy

Carole Boetti - « L'Éducation Artistique et Culturelle pour les personnes âgées, vers le 100% EAC (?) » - Étudiante en M2 Culture et Communication Inseac du Cnam ;

Klaus Fruchtnis Durán - « Agence des œuvres d'art, affectivité et engagement des personnes âgées dans l'éducation artistique et culturelle » - Laboratoire de rattachement : Membre du ALTER - Arts/Langages : Transitions et Relations (EA 7504) ;

Laure-Hélène Swinnen - « Festival d'Avignon, la passion en héritage » - Laboratoire Culture et Communication (UPR 7542) ;

Raminta Neverdauskaite - « L'éveil culturel : la rencontre des générations » - Directrice des études CRR de Nice ;

Animée par Marie-Christine Bordeaux, Professeure des Universités, Université Grenoble Alpes, Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC) (EA 608)

12:30

Pause déjeuner

13:51

Quart d'heure de lecture - Inseac du Cnam

Rencontres avec des acteurs de l'EAC des Côtes-d'Armor
Pour une éducation artistique et culturelle
accessible à tous, dans tous les temps de la vie

Domaine départemental de la
Roche-Jagu

Public concerné : Ouvert au public
Sur inscription : www.cnam-inseac.fr

14:30

Accueil - Domaine Départemental de la Roche-Jagu

Patrice Kervao, vice-président du Département chargé de la culture et des langues de Bretagne.

Propriété du Département des Côtes d'Armor depuis 1958, le Domaine de la Roche-Jagu s'étend sur une superficie de plus de 64 hectares. Le château édifié du XVI^e siècle, protégé au titre des monuments historiques, se situe au cœur d'un parc dont les qualités paysagères et botaniques lui valent d'être classé « jardin remarquable » et labellisé « éco-jardin ». Le Domaine de la Roche-Jagu, reconnu pour la qualité de sa programmation culturelle axée sur la dialectique entre patrimoine et création artistique (concerts, spectacles, cinéma, expositions, animations nature...) renforce aujourd'hui ses propositions culturelles et artistiques en direction des enfants, personne à mobilité réduite et des personnes âgées.

15:00-18h00

Cet après-midi consacré aux échanges s'articulera autour de trois ateliers organisés de manière concomitante sur trois créneaux horaires différents, auxquels chacun pourra participer.

Atelier n°1 : La médiation EAC au parc de la Roche-Jagu

Le parc présentant une multiplicité de paysages et d'espaces, deux jardiniers du Domaine et un animateur nature expliqueront comment ils accueillent et guident le public lors des visites organisées, y compris lorsqu'il s'agit de personnes en situation de handicap, ou de personnes âgées dépendantes. Cet échange sera l'occasion pour les visiteurs d'appréhender la magie du lieu.

Atelier n°2 : La médiation EAC au château de la Roche-jagu

Les médiatrices du château présenteront leurs retours d'expérience concernant les expositions proposées tout au long de l'année à l'intérieur du château, en prenant appui sur l'exposition Maurice Denis, « les chemins de la nature », présente jusqu'au 1^{er} octobre. Elles expliqueront comment elles font découvrir et comprendre l'histoire et l'architecture intérieure du château mais aussi la façade extérieure de ce bâtiment typique du manoir breton.

Atelier n°3 : Un projet d'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie : comment fait-on ?

Retour d'expériences avec des acteurs culturels et médico-sociaux des Côtes d'Armor sur des projets d'Éducation Artistique et Culturelle soutenus par le Département sur les questions de la petite enfance, du grand âge et du handicap.

Animé par Eric Fourreau, Directeur des éditions de l'Attribut, Nectart, DARD/DARD, Consultant en politiques et droits culturels.

Christelle Taillandier, responsable du dispositif Berce ô culture à Loudéac Communauté Bretagne Centre

Porté par le service petite enfance du centre intercommunal d'action sociale, Berce Ô culture a pour objectif de faciliter l'accès à la culture dès le plus jeune âge sur l'ensemble du territoire communautaire avec la volonté d'aller vers les familles. Il s'agit de valoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge (0-3ans) à travers trois grandes actions : la lecture, l'organisation de résidences d'artistes, l'éveil sonore et musical.

Krismenn, chanteur, comédien, musicien électronique (Saint-Servais)

Issu des musiques traditionnelles et du collectage, Krismenn a évolué vers l'univers des musiques urbaines tout en gardant un lien très fort à la langue bretonne et au récit.

Krismenn présentera le projet « Dépasseurs », dont il est le directeur artistique, une résidence artistique de la Cie Teatr Piba en partenariat avec Lannion Trégor Communauté et le Centre hospitalier de Tréguier.

Delphine Vespier, metteuse en scène et comédienne - Compagnie Bataya

Son parcours théâtral débute en 1987 dans l'atelier théâtre d'un lycée d'Angers. Après quelques années de pratique elle crée La Compagnie du Chien Bleu qui durera 15 ans pour décider d'arrêter cette aventure collective et élaborer une nouvelle approche quant à la transmission de sa passion de l'art théâtral. En 2014, Delphine met sur pied la compagnie Bataya qui réunit une dizaine d'acteurs, tous en situation de handicap. Elle présentera le projet Carmen City, une aventure artistique et humaine intense, à destination de tous, fruit de la compagnie Bataya.

François Alaitru, chargé de développement des projets en Bretagne - Galapiat Cirque.

Galapiat cirque a pour objectif de chercher à amener la culture ailleurs en réinventant toujours les moyens d'y aller, chercher à fédérer autour d'un projet ou d'un spectacle les publics, les générations, les domaines d'activités.

François Alaitru présentera un projet mené avec le Centre de rééducation et réadaptation fonctionnelles (CRRF) de Trestel. Ce projet déployé sur deux ans a abouti à un temps fort articulé autour d'une résidence artistique, sous chapiteau, de la compagnie Bancale. Résidence et projet se sont clôturés par une restitution et un week-end festif impliquant à la fois les patients et leurs familles, le personnel du CRRF.

Vincent Raoul, chargé des publics - Centre d'art L'imagerie (Lannion)

Consacré à la photographie et à l'image, l'Imagerie fait alterner rétrospectives et production d'œuvres inédites. Le centre d'art organisateur de résidences d'artistes s'attache également à la médiation des publics de tous les âges et aux actions hors les murs.

En ce sens, Vincent présentera le projet « séquence de vies de quartier » dont l'objectif a été de restituer en images, le quotidien d'un quartier de Lannion, par un regard croisé des jeunes du quartier et des résidents de l'EHPAD voisin.

D'autres retours d'expériences vous seront également proposés par des acteurs culturels et médico-sociaux sur l'atelier n°3 sur les thématiques petite enfance, grand âge et handicap.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



À L'INITIATIVE DU
HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art**.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi **une éducation par l'art**.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

